



Pour tout savoir sur les coulisses de l'école et sur
l'Association des **P**arents d'**E**lèves

Assemblée Générale

Mardi 11 septembre 2018 à 20h30

Espace René Cassin



APE des Prés Verts

ORDRE DU JOUR



- Accueil :
 - Présentation des membres du bureau
 - Rentrée 2018/2019

2017-2018

- L'APE : présentation et réalisations 2017/2018
- Bilan financier
- Vote du bilan financier

2018-2019

- Projets
- Présentation des élections des représentants de parents d'élèves et recueil des candidatures

Pot

- Charte des RPE
- Adhésion des nouveaux adhérents
- Election du Conseil d'Administration

Rentrée 2018 / 2019

Ecole Maternelle



227 élèves répartis en 8 classes

- Mmes Le Devehat et Macé : 29
- Mme Person : 28
- Mme Pépin : 29
- Mme Hernot : 29
- Mme Dissler : 28
- Mme Bessec : 29
- Mme Chevalier : 28
- Mme Thellier : 27

Rentrée 2018 / 2019

Ecole élémentaire



354 élèves répartis en 15 classes

Site des Prés Verts :

- Françoise Choquer : **CP** (20 élèves)
- Grégory Josseaume : **CP** (19 élèves)
- Céline Thomas / Sonia Labarthe : **CP** (20 élèves)
- Murielle Rageul : **CE1** (24 élèves)
- Esthelle Straub : **CE1** (24 élèves)
- Marie Claude Lugué / Sonia Labarthe : **CE1** (23 élèves)

Site des Grands Prés Verts :

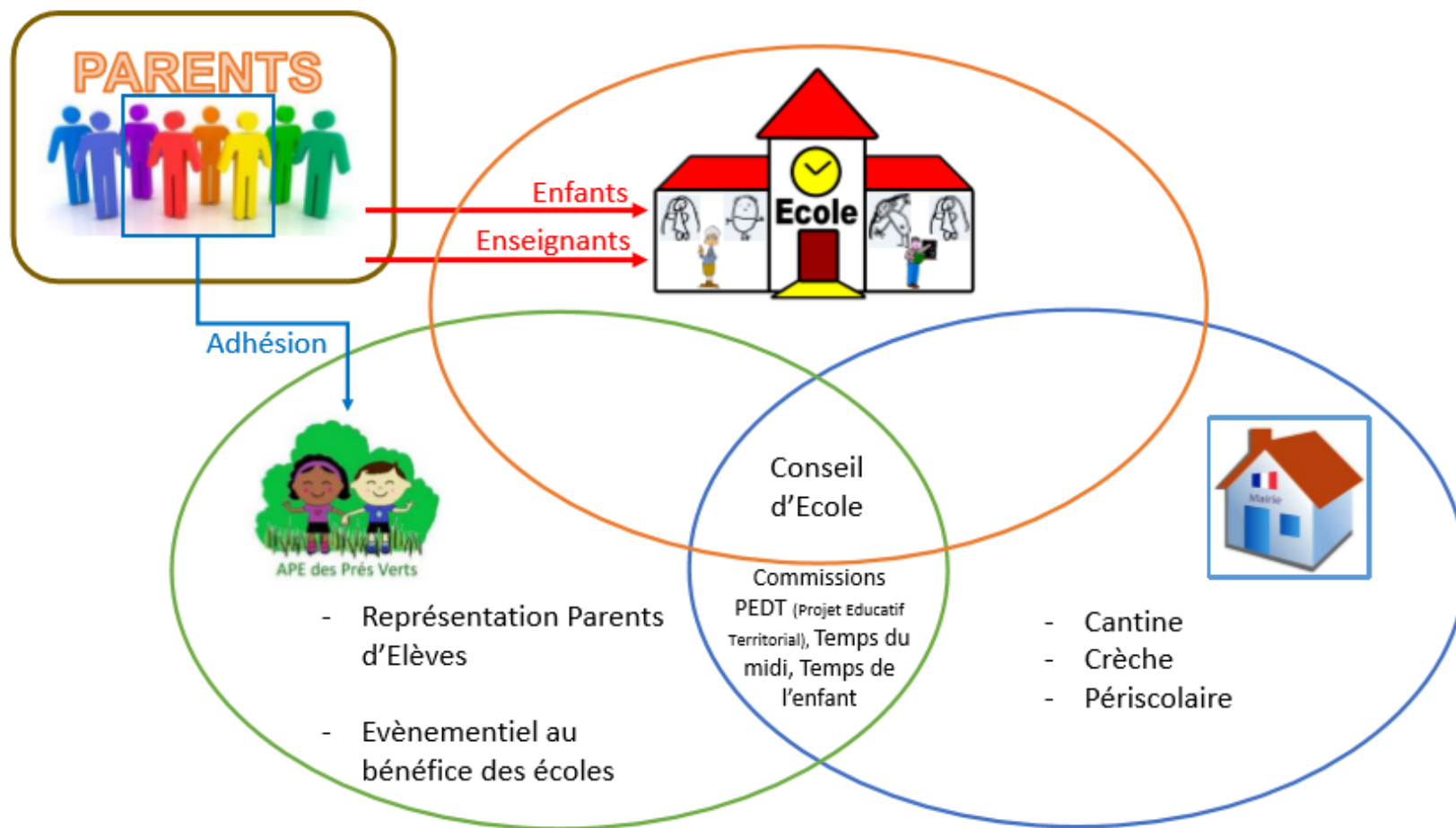
- Elisabeth Robert : **CE2** (23 élèves)
- Caroline Guillet : **CE2** (24 élèves)
- Géraldine Hollebeque / Marine Coutant : **CE2** (23 élèves)
- Corine Drazic / Catherine Metay : **CM1** (26 élèves)
- Solenn Belliard / Pierre Jubault : **CE2/CM1** (22 élèves)
- Emelyne Boutin / Géraldine Hollebeque : **CM1** (26 élèves)
- Céline Glémarec / Géraldine Hollebeque : **CM2** (27 élèves)
- Catherine Gerbault : **CM2** (27 élèves)
- Christine Du Chateau : **CM2** (26 élèves)

(effectifs au 3/09/18 susceptibles d'évolution)

Présentation de l'Association



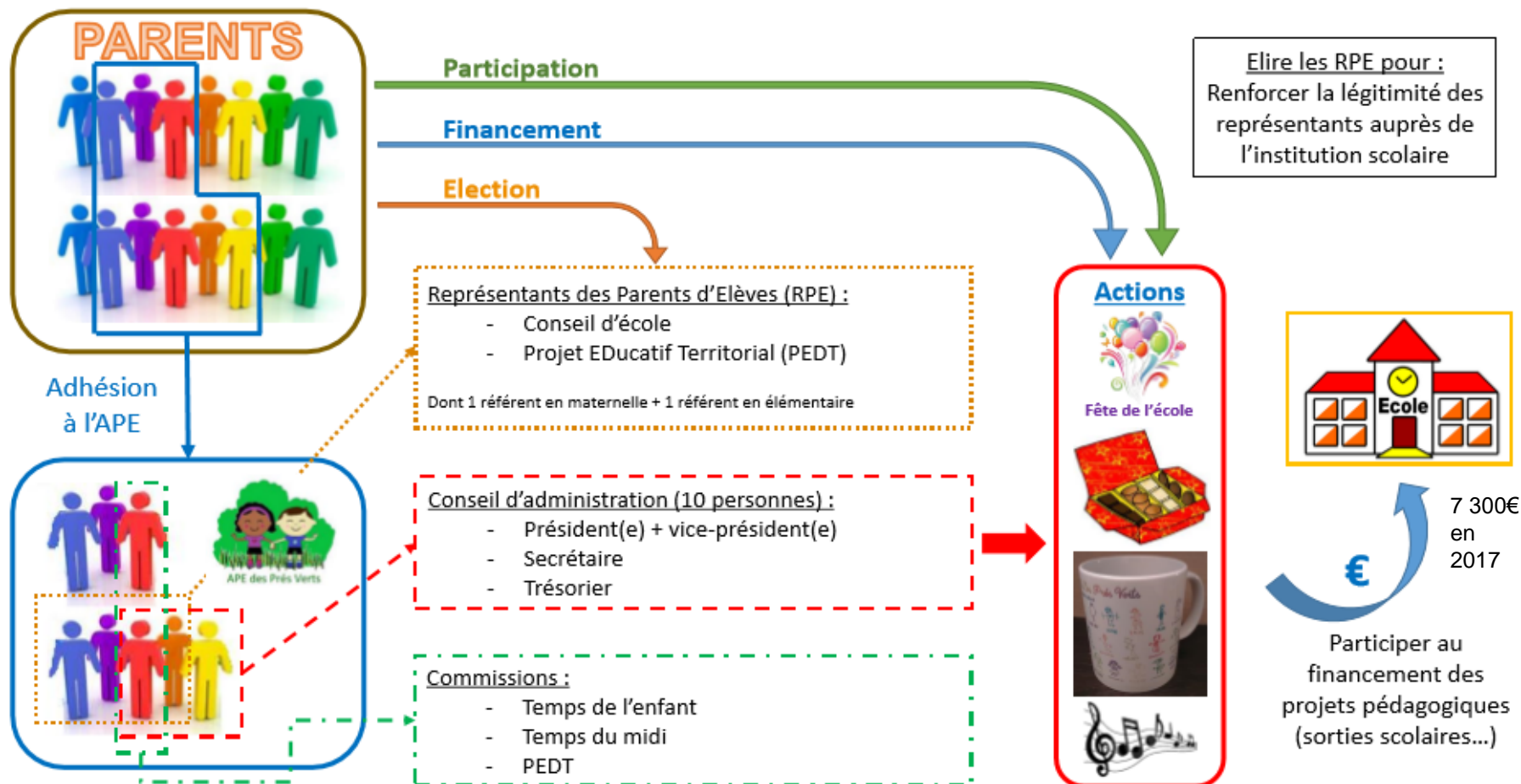
Les acteurs



Présentation de l'Association



Les fonctions de l'APE



Présentation de l'Association



Qu'est-ce que l'Association des Parents d'Elèves ?

Partager
Se retrouver
Se tenir informé
Participer

ASSOCIATION

- ⇒ Bénévolat
- ⇒ Volontariat

ACTIONS

- Mug, chocolats, ...
- Concerts en partenariat avec la médiathèque
- Organisation de la fête de l'école



Contribuer au financement
des projets de l'école

Réunion du conseil d'administration
1 fois tous les 2 mois

Les Représentants des Parents d'Elèves (RPE)

- Lien entre la mairie, l'école et les parents
- Attentif et à l'écoute des parents
- Instaure et maintient un climat de confiance avec l'équipe enseignante en respectant son travail

3 conseils d'Ecole
+ 3 réunions de préparation
Autant de RPE que de classes
(+des suppléants)

Mail : apelespresverts@gmail.com
Site : <http://apelespresverts.jimdo.com>
Twitter : @apelespresverts

L'APE des Prés Verts regroupe principalement deux fonctions

▪ la **représentation des parents d'élèves**

aux commissions organisées par la mairie : temps du midi, temps de l'enfant, ...

aux conseils d'école

- Elu par les parents d'élèves, le **Représentant des Parents d'Elèves** est un lien entre la ville, l'école et les parents.
- Il est attentif et à l'écoute des parents
- Il instaure et maintient un climat de confiance avec l'équipe enseignante en respectant son travail

⇒ **3 Conseils d'Ecole et leurs 3 réunions de préparation**

⇒ **Autant de RPE que de classes plus des suppléants**

- Participation aux ateliers et comité de pilotage du Projet EDucatif Territorial

- **l'événementiel** pour partager, se retrouver et pour contribuer au financement des projets de l'école

Exemples de réalisations 2017-2018 :

- Vente de boîtes imprimées avec les dessins des enfants
- Organisation de la fête de l'école

Années précédentes:

- Concert en partenariat avec la médiathèque
- Vente de chocolats
- Vente de gâteaux au marché
- Troc de chaussures
- Vente de torchon, sac, mug ... imprimés avec les dessins des enfants

... vous cherchez une info? Vous trouverez sur le site ...

<http://apelespresverts.jimdo.com>



EVENEMENTS

TRAVAUX EN CLASSE

ENFANCE ET JEUNESSE

L'ÉCOLE

APE



ASSOCIATION DES PARENTS
D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE
"LES PRÉS VERTS"
DE THORIGNÉ-FOUILLARD

Vous voulez faire partie de notre mailing liste ? Envoyez nous un mail à apelespresverts@gmail.com.

Bilan financier de l'année 2017-2018



Bilan financier année 2017 - 2018



Action	Bénéfice de l'action
Adhésions association APE	470,00 €
Vente de Boîtes Métalliques	2 313,00 €
Terracycle (recyclage gourdes...)	390,00 €
Fête de l'école	5 533,78 €
<i>Bénéfice Total</i>	8 706,78 €

Bilan financier année 2017 - 2018



Dépenses	Montant
Dépenses de fonctionnement	463.22 €
Dépenses liées aux opérations	28.75 €
Dépenses liées à la fête de l'école 2018	4 754.21 €
Don aux écoles (OCCE) en 09/2017	7 300.00 €
Total	12 546.18 €

Versement aux écoles 09/2018	Montant
Versement à l'école maternelle	3 300,00 €
Versement à l'école élémentaire	5 400,00 €
Total	8 700,00 €

Bilan financier année 2017 - 2018



Solde financier à ce jour	Montant
Banque postale	12 456,82 €
Espèce en caisse	321,28 €
Total avant don écoles 2018	12 778,10 €
Total après don écoles 2018	4 078,10 €

Nous avons pour usage de garder une avance de trésorerie suffisante pour :

- Les avances sur prestations (achats de lots pour la fête des écoles, ...)
- Les dépenses de fonctionnement à venir
- Un éventuel problème sur la fête de l'école 2019 (annulation de la fête, recette inférieure aux prévisions, ...)

Projets de l'APE



- Vendredi 9 novembre : spectacle « le cabaret clownesque de Monsieur Zig »
- Ventes (à définir selon porteur de projet)
- Fête de l'école le samedi 29 juin 2019
- A l'écoute de nouveaux projets
- ...

L'association des Parents d'Elèves des Prés Verts de Thorigné-Fouillard organise une soirée familiale

Mime, Music Hall, Magie décalée, Bulles de savon géantes

le
Cabaret
clownesque
de Monsieur Zig

le **vendredi 9 novembre 2018**
à **20h00**

Auditorium de la médiathèque Alfred Jarry
à Thorigné-Fouillard

Tarif : 8€ pour les enfants de 2 à 12 ans
10€ pour les plus de 12 ans
8€/personne à partir de 4 personnes

Réservations : apelespresverts@gmail.com ou au

Elections RPE - Scrutin le vendredi 12 octobre 2018

Calendrier des opérations



Vendredi 21 septembre 2018 minuit : date limite d'arrêt de la liste des électeurs.

Lundi 1^{er} octobre 2018 à minuit : date limite de dépôt des candidatures au bureau des élections.

Mercredi 3 octobre 2018 minuit : date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté.

Vendredi 5 octobre 2018 minuit : date limite pour la remise du matériel de vote aux parents (6 jours au moins avant la date des élections) (remis aux élèves ou expédié par la Poste).

Vendredi 12 octobre 2018 : jour du scrutin

Du 12 au 15 octobre 2018 : proclamation des résultats, saisie dans l'application ECECA .

« Pour information **du 16 au 22 octobre 2018** : validation des résultats par les services départementaux ».



CHARTRE DU RPE

Le RPE est un représentant élu par les parents d'élèves, il est un lien entre l'école, les enseignants, la ville et les parents

Son rôle : représenter les parents en **Conseil d'École**, créer du lien entre parents et enseignants, faire circuler l'information.

Notre vision du RPE : être RPE est un engagement envers les parents et l'école, cela implique de respecter certaines règles, d'adhérer à certaines valeurs :

- être représentant de tous les parents, défendre les intérêts de tous les enfants. Le RPE ne parle pas en son nom, il n'intervient pas en CE sur un sujet qui le concerne personnellement ;
- avoir un devoir de réserve faces aux rumeurs ;
- être attentif et à l'écoute des parents ;
- donner un premier niveau de réponse sur le fonctionnement de l'école ;
- si le RPE est volontaire, accompagner les parents qui le souhaitent dans des rencontres avec l'enseignant ;
- remonter les questions/inquiétudes des parents à l'équipe enseignante lorsqu'elles concernent un ensemble d'élèves et informer des réponses ;
- instaurer/maintenir un climat de confiance avec l'équipe enseignante en respectant leur travail ;

Les RPE décident collégalement des actions/communications à mener, des points à porter au CE. C'est la raison pour laquelle les réunions de préparations sont importantes et donneront priorité aux RPE présents pour participer au CE.

Par votre signature, vous signifiez votre engagement et votre adhésion aux valeurs et règles présentées dans cette charte.

Date :

Nom :

Signature :

Elections des Représentants de Parents d'Elèves 2018 - 2019

- **Date de l'élection** : vendredi 12 octobre 2018

- **Nombre de RPE** : au maximum 2 par classe soit
 - 16 RPE maximum pour la maternelle
 - 30 RPE maximum pour l'élémentaire

- **Candidatures ?**